

# Supplément d'intéressement 2023

## Une 2<sup>ème</sup> proposition ne répondant toujours pas aux attentes des agents !

Alors que le Groupe EDF affiche un résultat brut de 39,9 milliards d'euros et un résultat net de 10 milliards d'euros, la direction d'EDF continue à faire preuve de « radinerie » ...

Suite aux dernières négociations salariales, ayant conduit à des Décisions Unilatérales des Employeurs à la branche, comme à EDF, la CGT a rappelé fermement qu'un nouveau contre-message sur la reconnaissance du personnel n'était pas envisageable !



Pour la CGT, il sera toujours préférable d'obtenir pour les agents des mesures salariales en NR, assurant le financement de notre sécurité sociale, dont font partie nos retraites. Mais la direction a choisi unilatéralement de reconnaître les excellents résultats 2023 sous la forme d'un supplément d'intéressement.

Ce mercredi 6 mars 2024, jour de la 2<sup>ème</sup> réunion de négociation, la CGT a réaffirmé qu'une meilleure répartition des richesses produites est incontournable, pour permettre aux plus bas salaires de bénéficier d'un supplément d'intéressement plus conséquent, sans impacter les plus hauts salaires.

La délégation des négociateurs CGT a remis sur la table sa ligne rouge sur le supplément d'intéressement 2023, consistant à garantir un plancher de 1300€ NET a MINIMA pour tous les agents.



**La 2<sup>ème</sup> proposition de la direction est toujours insuffisante, avec un supplément MOYEN passant de 1000€ à 1300€ ...**

**Cette proposition ne permet toujours pas d'assurer légitimement pour tous les agents un MINIMUM de 1300€ NET ...**

**La direction doit absolument revoir sa copie pour la dernière réunion de négociation fixée au 14 mars prochain !**

**La revendication CGT de 1300€ net a minima pour les agents au NR 50 doit être satisfaite !**